



# COMMUNE DE BOULIEU-LES-ANNONAY

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

## TABLEAU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2025

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ ET LE VINGT-DEUX MAI A 19H30**, le Conseil Municipal de Boulieu-les-Annonay s'est réuni en séance extraordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Damien BAYLE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 20 mai 2025

**Etaients présents** : Rémi CACHAT, Agnès de RETZ, Mikaël DUBICKI, David JURDIC, Viviane LASCOMBE, Jean-Marc LOTHEAL, Thierry MAISONNIAL, Marlène POULENARD, Christophe REY, Martine ROUMEZY, Valentine VIALETTE

**Etaients absents :**

Yannick CANCADE  
Christelle ETIENNE  
Cécile GRANGER  
Laurence MOLARD  
Benjamin SERVE (pouvoir à Martine ROUMEZY)  
Cindy VIALETTE

**Membres en exercice : 18**

Présents : 12

Absents : 6

- dont représentés :

**Votants : 13**

Madame Martine ROUMEZY est nommée secrétaire de séance.

Numéro	Objet	Vote
2025-034	DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR –REHABILITATION DU STADE DE FOOT SINISTRE	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2025-035	SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DES 3-11 ANS GERE PAR L'AFR ARC EN CIEL AVEC LES COMMUNES DE ST MARCEL LES ANNONAY, SAVAS ET ST-CLAIR – ANNEE 2025	Délibération adoptée à 12 voix pour et 1 abstention (Valentine VIALETTE)

Affiché et mis en ligne le 23/05/2025

Le Maire, Damien BAYLE

La secrétaire de séance, Martine ROUMEZY

